



Charte graphique des parcs nationaux de France



novembre 2011



Respect et partage

La charte graphique des parcs nationaux a été conçue en 1990 par l'Atelier graphique GRAPUS (auteur Pierre Bernard). Reflet de leur biodiversité exceptionnelle et de la beauté de leurs paysages, elle a connu dès sa création une forte notoriété nationale et internationale dans le domaine des arts graphiques et dans le marquage des espaces naturels. Elle participe à l'identité visuelle des parcs nationaux.

Fierté

Après 20 ans d'expérience, l'identité visuelle devait prendre en compte la réforme de 2006, les concepts de cœur, d'aire d'adhésion à la charte et la nouvelle gouvernance des parcs nationaux. Elle devait aussi être plus lisible, graphiquement modernisée, tenir compte des évolutions technologiques et être plus éco-responsable. Elle devait pouvoir être utilisée par les parcs nationaux et leurs prestataires avec plus de souplesse. Les règles redéfinies doivent cependant rester communes et permettre de diffuser et protéger la marque.

Harmonie

La nouvelle charte graphique entre progressivement dans votre quotidien. Elle restera vivante tant que vous vous assurerez de sa qualité et de sa cohérence.

Jean-Marie Petit
Directeur de Parc nationaux de France

Responsabilité

Émotion

Authenticité

Sommaire

Introduction	
L'emblème	4
Les couleurs des parcs nationaux	5
Le logo institutionnel et ses déclinaisons	7
> Le logo des parcs nationaux de France	8
> La déclinaison pour les auto-productions	14
> La déclinaison pour les partenariats	20
> La signature commune « Les parcs nationaux de France »	26
Les principes graphiques fondamentaux	28
> Les documents administratifs	29
> Les principes de mise en page pour les productions des parcs nationaux	38
> Les partenariats	64
Règles typographiques élémentaires	68
> La typographie	72

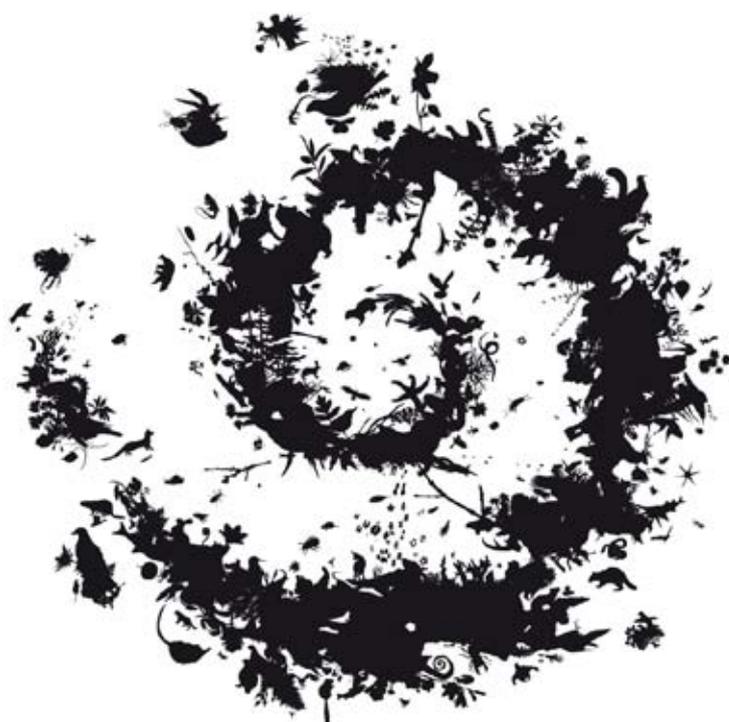
L'emblème

Il a été créé par l'Atelier de Création graphique - Pierre Bernard.

L'actualisation de la charte graphique des parcs nationaux de France respecte l'œuvre d'origine, reconnue en France comme à l'étranger.

L'emblème des parcs nationaux de France est un hymne à la vie. Il révèle, de l'infiniment petit à l'infiniment grand, son extrême diversité. Il porte en lui la richesse, la complexité et l'évolution de la vie. Il symbolise aussi la solidarité entre la nature et l'Homme, entre les espaces des cœurs et des aires d'adhésion des parcs nationaux.

C'est une image libre, ouverte sur le monde et ses mouvements.



Il est l'élément majeur d'identification des parcs nationaux français et par conséquent :

- il doit être utilisé avec modération,
- il est indéformable,
- son dessin ne doit en aucun cas être modifié (ajouts d'éléments graphiques),
- il est possible d'utiliser l'emblème seul, sans la dénomination du territoire et dans la couleur du parc national,
- le recadrage de l'emblème est possible, à condition de ne pas dénaturer le sens de la création,
- il est interdit d'utiliser une photo à l'intérieur de l'emblème (en remplacement du noir).



Les couleurs des parcs nationaux

Chaque parc national est identifié par une couleur spécifique ; elle constitue un élément majeur de son identité graphique.

Parc national de la Vanoise		Quadri : C 100% + M 80% RVB : R0 V20 B137 > Hexadécimal # 001489 Pantone : Reflex Blue
Parc national de Port-Cros		Quadri : C 100% + J 20% RVB : R0 V142 B170 > Hexadécimal # 008EAA Pantone : 3135
Parc national des Pyrénées		Quadri : C 100% + J 55% RVB : R0 V150 B94 > Hexadécimal # 00965E Pantone : 340
Parc national des Cévennes		Quadri : M 50% + J 100% RVB : R237 V139 B0 > Hexadécimal # ED8B00 Pantone : 144
Parc national des Ecrins		Quadri : C 60% + M 100% RVB : R152 V29 B151 > Hexadécimal # 981D97 Pantone : 254
Parc national du Mercantour		Quadri : C 60% + J 90% RVB : R67 V176 B42 > Hexadécimal # 43B02A Pantone : 361
Parc national de Guadeloupe		Quadri : M 100% RVB : > R225 V0 B152 > Hexadécimal # E10098 Pantone : Rhodamine Red
Parc amazonien de Guyane		Quadri : M 98% J 75% N22% RVB : > R175 V39 B47 Hexadécimal # AF272F Pantone : 1805
		Quadri : M 33% J 100% N4% RVB : > R234 V170 B0 Hexadécimal # EAAA00 Pantone : 124
Parc national de La Réunion		Quadri : C 92% J 88% N50% RVB : R4 V106 B56 > Hexadécimal #046A38 Pantone : 349
Parc national des Calanques		Quadri : C 60% J 3% RVB : R91 V194 B231 >Hexadécimal #5BC2E7 Pantone : 2985
Parcs nationaux de France		Quadri : C 100% + M 80% RVB : R0 V20 B137 > Hexadécimal # 001489 Pantone : Reflex Blue
		Quadri : M 86% J63% RVB : R239 V51 B64 >Hexadécimal #EF3340 Pantone : Red 032



Le logo institutionnel et ses déclinaisons

L'emblème est l'élément identifiant et commun à tous les parcs nationaux français.

Le logo



Le logo est utilisé exclusivement sur les documents administratifs.

Il est le vecteur de l'institution, de son autorité.
> Il porte avec élégance et sobriété les valeurs des parcs nationaux français.

La déclinaison pour les auto-productions



Cette déclinaison est utilisée exclusivement pour toutes les productions des parcs nationaux (y compris les objets ou vêtements promotionnels).

Elle symbolise les valeurs, l'institution et met en lumière le territoire.

La déclinaison pour les partenariats



Cette déclinaison est utilisée exclusivement pour les partenariats.

Elle est graphiquement forte, affirme le territoire, offre une bonne lisibilité et précise le degré de collaboration.

.....>

Visibilité croissante

Le logo des parcs nationaux de France



Utilisation exclusive pour les documents administratifs





Parc national
de la **Vanoise**



Parc national
de **Port-Cros**



Parc national
des **Pyrénées**



Parc national
des **Cévennes**



Parc national
des **Ecrins**



Parc national
du **Mercantour**



Parc national
de la **Guadeloupe**



**Parc amazonien
de Guyane**
Parc national



Parc national
de **La Réunion**



**Parcs nationaux
de France**

Éléments de construction

• La dénomination

> La dénomination « Parc national de ... » est associée au nom du territoire et à l’emblème.

• Construction

> emblème en noir.

> Parc national de/des/du/de la... en noir.
> Typographie Sabon. [VOIR PAGE 73]



> Nom du territoire dans la couleur du Parc national.
[VOIR PAGE 5]
> Typographie Mol.

• Monochromie

> Le logo peut être imprimé au noir.

● ● ●
> ATTENTION : L'UTILISATION DU LOGO EN RÉSERVE BLANCHE SUR FOND NOIR OU FOND DE COULEUR EST INTERDITE.



• La taille minimale d'utilisation

- > Pour assurer une bonne lisibilité du logo, une taille minimum est imposée : 8 mm de haut.



• La zone de sécurité

- > Pour que le logo « respire », il faut laisser de l'espace autour. La zone d'exclusion minimale correspond aux pointillés gris du schéma.



X : hauteur de l'emblème

À ne pas faire

Quelques exemples à ne pas suivre, cette liste n'est pas exhaustive...



Ne pas changer la taille de la typographie.



Ne pas changer la couleur de la dénomination (seul le nom du territoire est en couleur).



Ne pas changer la couleur de l'emblème.



Ne pas changer la typographie.



Ne pas déformer l'emblème.



Déclinaison pour les auto-productions



Utilisation exclusive pour les auto-productions





Éléments de construction

• Construction de la déclinaison

> Le logo est positionné sur un carré de la couleur du Parc national et se prolonge à droite sur le fond du document.

> Emblème en réserve blanche sur un carré de la couleur du Parc national.

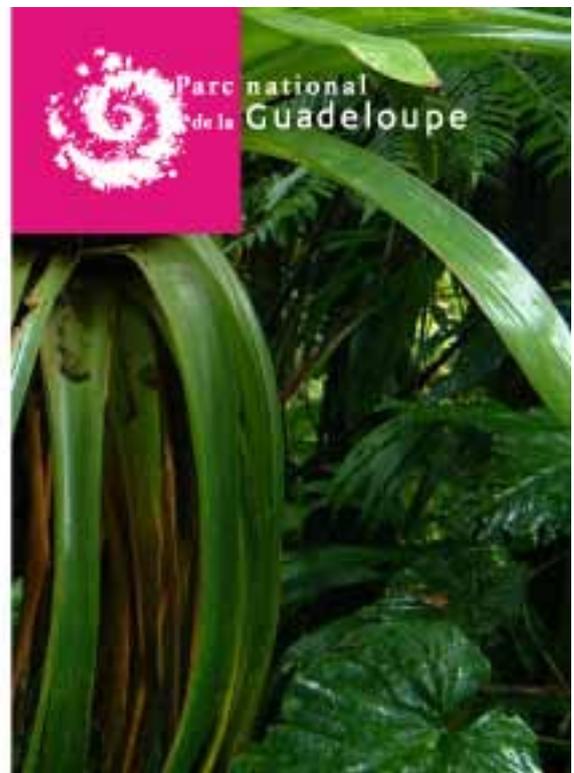
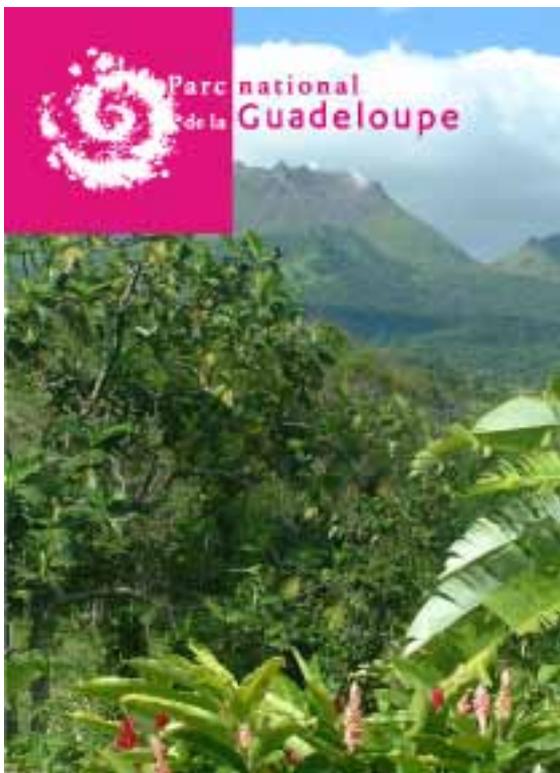
> Le début de la dénomination est en réserve blanche
> Typographie Sabon. [VOIR PAGE 73]



> Le côté droit de la dénomination est de la couleur du Parc national ou blanche. (VOIR CI-DESSOUS)

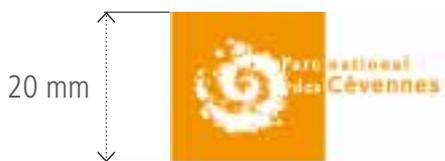
• Fond foncé / fond clair

> Pour garantir la lisibilité, le texte en débord de la dénomination peut être dans la couleur du Parc national, ou en réserve blanche.



• La taille minimale d'utilisation

> Pour assurer une bonne lisibilité du logo, une taille minimum est imposée.
hauteur du carré = 20 mm pour l'impression et 70 pixels pour le multimedia.



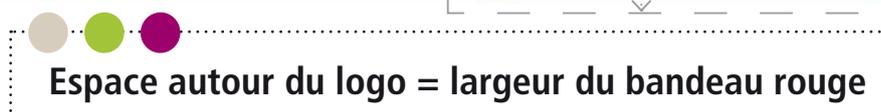
Pour l'impression



Pour le multimedia

• La zone de sécurité

> La zone d'exclusion minimale correspond aux pointillés gris du schéma.



• Monochromie

> La déclinaison peut être imprimée en réserve blanche, au noir ou dans la couleur pantone du Parc national.



• Gravure

> Le dessin est adapté pour la gravure.



À ne pas faire

Quelques exemples à ne pas suivre, cette liste n'est pas exhaustive...



Interdiction d'utiliser le carré gris. Cette utilisation est réservée à la signalétique et à l'habillement.



Ne pas utiliser de deuxième carré dans l'édition même atténué avec un pourcentage de transparence.



Ne pas écrire la dénomination en noir mais dans la couleur du Parc national.



Ne pas utiliser le logo administratif pour les auto-productions.



La déclinaison pour les partenariats

● ● ●
Utilisation exclusive pour les partenariats et co-éditions

Cette déclinaison est toujours
en signature, en bas du document,
>> JAMAIS EN HAUT D'UN DOCUMENT !
(ce n'est pas l'établissement qui parle).



Éléments de construction

• Construction

- > La déclinaison pour les partenariats est utilisée dès que le Parc national n'est pas porteur de projet.
- > Cette déclinaison offre une bonne visibilité, notamment lorsqu'il y a d'autres partenaires.
- > Sa construction est inspirée de la médaille des parcs nationaux de France.



> la dénomination est en réserve blanche
> Typographie Frutiger. [VOIR PAGE 72]

> l'emblème est en réserve blanche sur un carré de la couleur du Parc national.

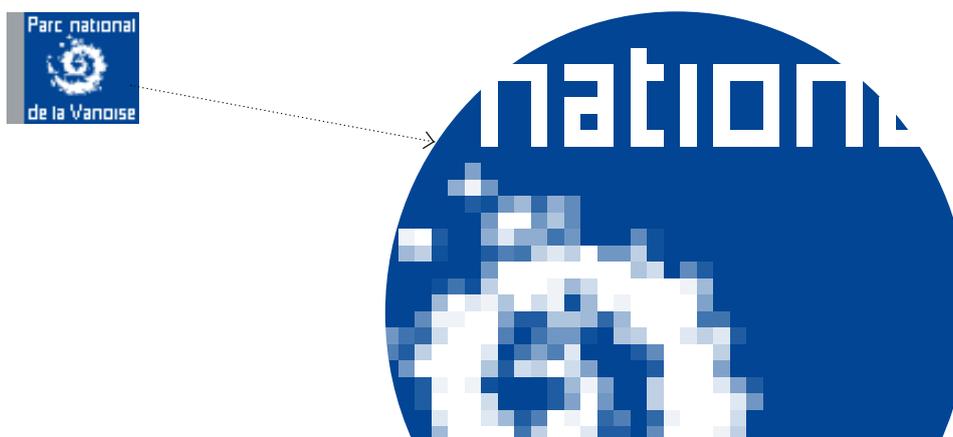
> Le degré de collaboration est en réserve blanche sur fond gris.
> Il est écrit en Frutiger Bold condensed, toujours en bas de casse et positionné en vertical.
> Selon le contexte il est possible ne pas mentionner le degré de collaboration.
> Le gris utilisé est le même pour tous les établissements.

Le degré de collaboration
Le mot placé en vertical est personnalisable. Il précise la nature de la collaboration.

C6% ; N47%
R155 ; V161 ; B165

• Adaptation à la lecture sur écran

- > Cette déclinaison doit rester très lisible sur écran.
- > Il existe donc une version écran redessinée.
La typographie est dessinée au pixel et l'emblème est simplifié.



• La taille minimale d'utilisation

> Pour assurer une bonne lisibilité une taille minimum est imposée :
hauteur du carré = 15 mm.



• Lecture à l'écran :

lorsque la déclinaison est de petite taille,
il faut utiliser la version multimedia
de 51 pixels de haut.
Pour une hauteur supérieure à 85 pixels,
utiliser la version standard.

• La zone de sécurité

> La zone d'exclusion minimale correspond aux pointillés gris du schéma.



Espace autour = largeur du bandeau gris.

• Monochromie/bichromie

> Cette déclinaison existe en niveaux de gris.

> noir à 50 %

> noir à 75 %



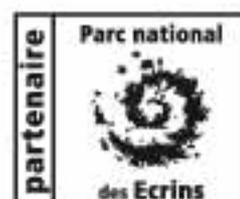
> Il existe en réserve blanche, avec possibilité d'utiliser
une transparence de 90 %.

L'emblème n'est pas transparent, il peut être soit gris
(noir à 50%) soit dans la couleur de l'établissement.



• Gravure

> Pour la gravure, le dessin est simplifié.



À ne pas faire

Quelques exemples à ne pas suivre, cette liste n'est pas exhaustive...



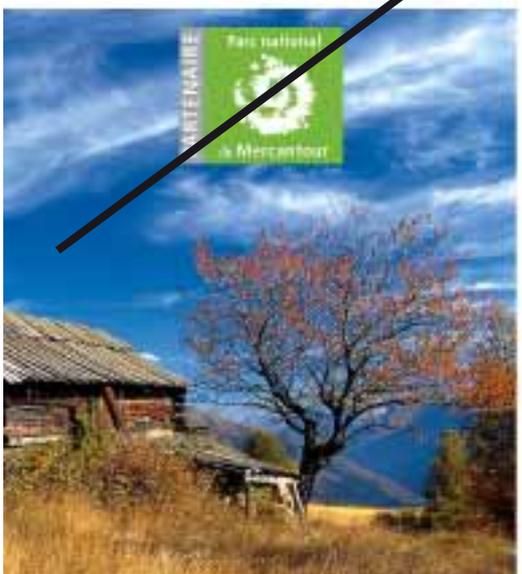
Ne pas incliner.



Ne pas écrire le degré de collaboration en capitales, mais en bas de casse (minuscules).



Ne pas déformer, ne pas déformer l'emblème.



Ne pas utiliser en haut d'un document.



La signature commune

« Les parcs nationaux de France »

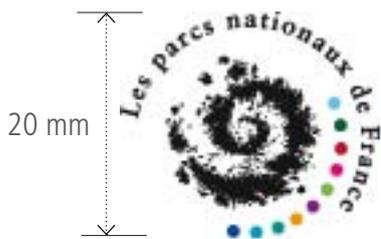


- **Elle est utilisée lorsque tous les parcs nationaux participent à un projet commun**

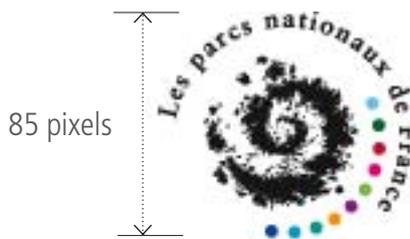
- > Elle symbolise le réseau des parcs nationaux de France.
- > Elle est utilisée pour tous les supports (événements, édition, etc...).
- > Son placement est libre.
- > Elle peut être utilisée sur fond clair, foncé ou photographique.

- **La taille minimale d'utilisation**

- > Pour assurer une bonne lisibilité de la signature, une taille minimum est imposée.
Hauteur = 30 mm pour l'impression et 85 pixels pour le multimedia.



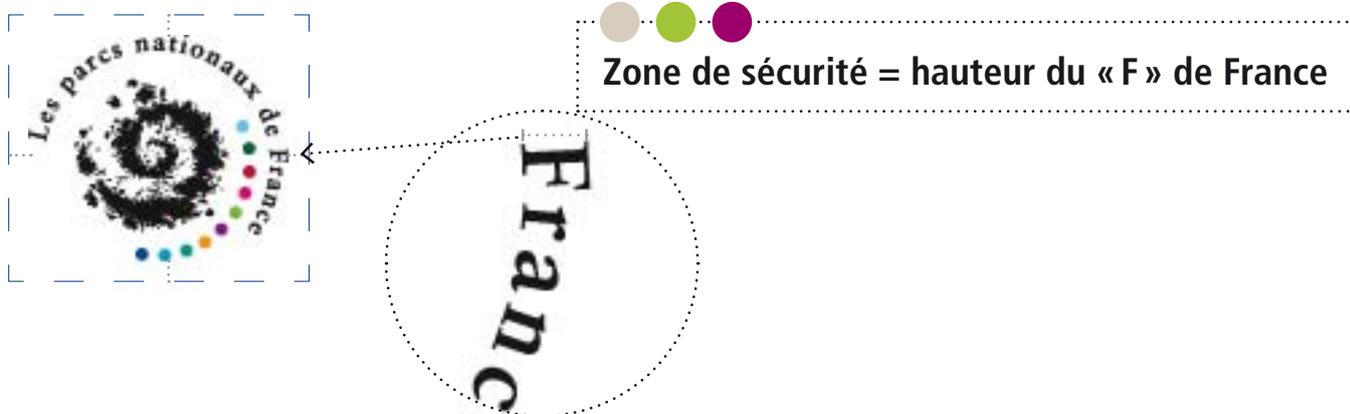
Pour l'impression



Pour le multimedia

- **La zone de sécurité**

- > La zone d'exclusion minimale correspond aux pointillés gris du schéma.



Fond foncé



Les principes graphiques fondamentaux

Les fondamentaux sont des règles simples mais essentielles,
à respecter obligatoirement.

Ce sont des principes normatifs
qui portent l'image institutionnelle
des parcs nationaux.





Les documents administratifs

> un axe médian

matérialisé par :

- le positionnement du logo
- les pointillés en bas de page
- la répartition des informations de part et d'autre de l'axe

> utilisation de la typographie Arial

> taille du logo : rapport de proportionnalité

format à la française (portrait) :

Hauteur de la spirale = $\frac{\text{dimension du côté le plus court du document}}{7}$

format à l'italienne (paysage) :

Hauteur de la spirale = $\frac{\text{dimension du côté le plus court du document}}{5}$

> Utilisation du recto/verso

> Impression sur papier 100 % recyclé ou éco-labellisé y compris pour les enveloppes

Quelques modèles de documents administratifs

Le papier en-tête est pré-imprimé en ton direct.
La quadrichromie est également possible.
Papier 90 g.

Papier à en-tête



Objet
Sujet
ligne 2

Prénom Nom
Titre
Adresse
ligne 1
ligne 2
ligne 3

Suivi par
Prénom Nom
Tél direct
Courriel
Référence émetteur

Date
Lieu, le jour mois année

Chère madame,

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed non risus. Suspendisse lectus tortor, dignissim sit amet, adipiscing nec, ultricies sed, dolor. Cras elementum ultrices diam. Maecenas ligula massa, varius a, semper congue, euismod non, mi. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisi sit amet erat. Duis semper Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisi sit amet erat.

Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Vestibulum ante ipsum primis in faucibus orci luctus et ultrices posuere cubilia Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed non risus. Suspendisse lectus tortor, dignissim sit amet, adipiscing nec, ultricies sed, dolor. Cras elementum ultrices diam. Maecenas ligula massa, varius a, semper congue, euismod non, mi. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisi sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed non risus.

Le directeur,
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Parc national de la Vanoise : 113, rue du docteur Julliard - BP 705 - 73107 Chambéry Cedex
Tél : +33 (0)479 42 30 34 - Fax : +33 (0)479 96 57 18
www.parcnational-vanoise.fr - accueil@parcnational-vanoise.fr

hauteur de
l'emblème :
30 mm

« Objet », « suivi par »
et « date » imprimés
dans la couleur du
Parc national

nom et adresse
dans la couleur
du Parc national

• À l'attention des utilisateurs

- > Les gabarits Word et Open office (utilisation bureautique) qui sont fournis ne doivent pas être modifiés ; des zones d'écriture sont prévues.
- > La typographie à utiliser est l'**ARIAL**.
- > Les contenus de l'*adresse*, l'*objet*, le *suivi par* sont alignés Fer à gauche, ils sont écrits en Arial Corps 10 ou 12.
- > Il est préconisé d'aligner à gauche le contenu de la lettre, écrit en Arial Corps 10.
- > L'utilisation du recto-verso est obligatoire.
- > Nombre de signes sur le recto : 2 300 (espaces compris) au maximum.



Pour les parcs nationaux qui ont un label, celui-ci est positionné à gauche des pointillés, sur une hauteur de 15,5 mm. Le nom du Parc national est alors positionné à droite au dessus des coordonnées. L'espace qui sépare le filet pointillé des autres éléments est de 2,81 mm (bord à bord des blocs de textes/images).

• Les conventions administratives

- > Elles ont la même structure que le papier en-tête.
- > L'ensemble des logos est centré dans la page en respectant la zone de sécurité du logo du Parc national (pour un A4 : 7,5 mm).



Suite de lettre



La suite de lettre n'est pas pré-imprimée.
Les gabarits fournis intègrent les mentions
de bas de page de la suite de lettre.



Pour les parcs nationaux qui ont un label.
Le label est positionné à gauche des pointillés,
de la même hauteur soit 15,5 mm.
Le nom du Parc national est à droite.



Parc national de La Réunion

5 mm de blanc tournant pour respecter les
marges imprimantes de l'utilisateur

Carte de correspondance 210 x 148,5 mm



Il est préconisé d'adopter le format 210 x 148,5 mm pour les cartons de correspondance.
Préconisation : papier 300 g.



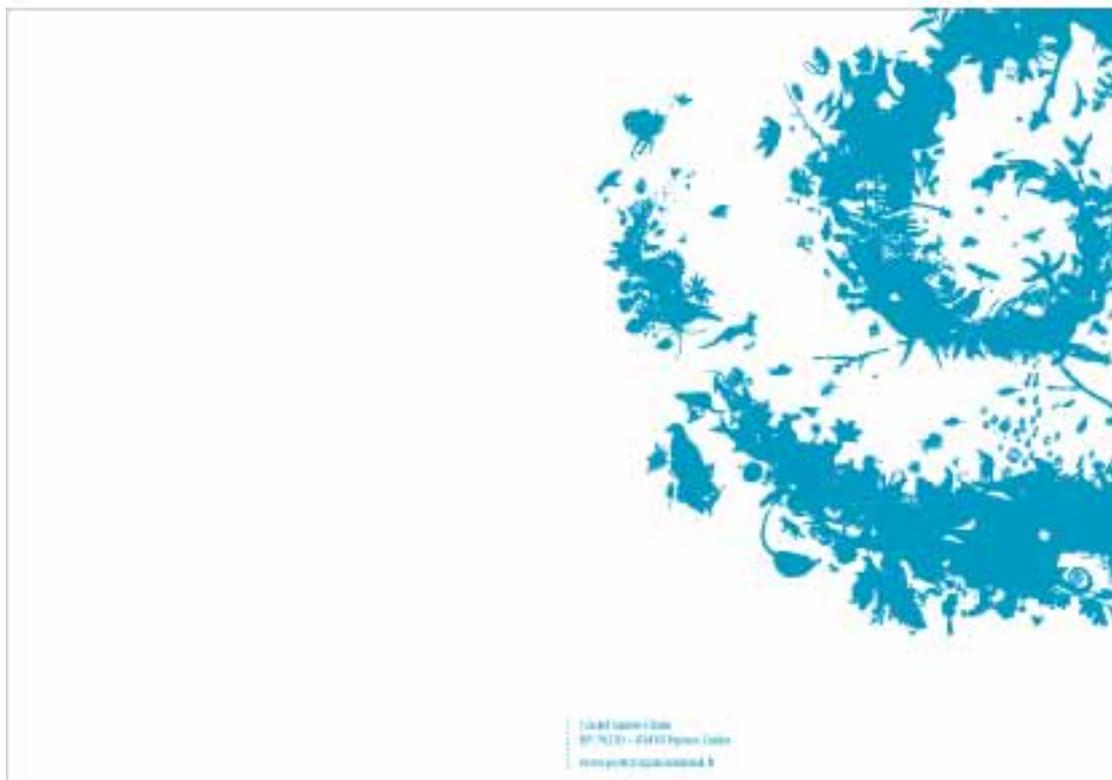
Ligne pointillée dans la couleur du Parc national

Mentions Tél. et Fax :
Typographie Sabon noir

Numéros, mail :
Typographie Frutiger Condensed dans la couleur du Parc national

Recto

5 mm de blanc tournant pour respecter les marges imprimantes de l'utilisateur



L'emblème est dans la couleur du Parc national

Verso

Document présenté à 70% de la taille réelle

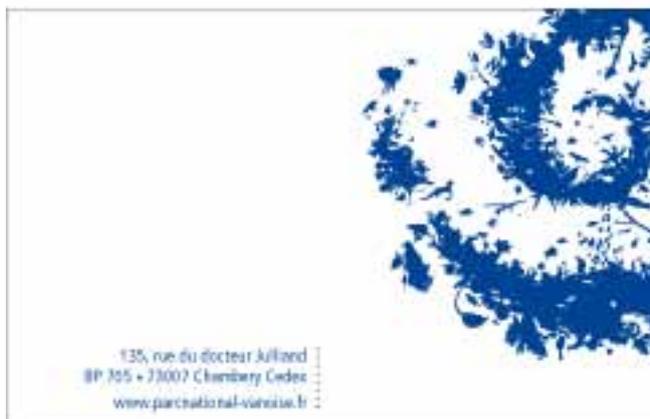
● ● ●
Complémentarité des typographies
Sabon et Frutiger.

Construction de la carte de visite

Format 85 x 55 mm



Recto



Verso

Typographie

Sabon

Prénom, Nom :

Sabon
C 9, Approche +20
Interligne 10,8
Couleur du Parc national
Fer à droite
Espace après : 0,5 mm

Tél, fax... (intitulés) :

Sabon
C 6, Approche +4
Interligne 10,4
Noir
Fer à gauche

Frutiger

Fonction :

Frutiger light condensed C
8,5 Approche +4
interligne 10,4
Couleur du Parc national
Fer à droite

Coordonnées (contenus) :

Frutiger Condensed
C 6,5 Approche +4
Interligne 10,4
Couleur du Parc national
Fer à gauche

● ● ●
Si le mail est long :
Frutiger Condensed
C 5,7 approche 0

Frutiger

Adresse :

Frutiger Condensed
C 6,5 Approche +4
Interligne 7,8
Couleur du Parc national
Fer à droite
Puce : C5

le site internet :

Espace avant le nom du
site internet : 0,65 mm

● ● ●
Préconisation : papier 300 g.



Exemple avec un mail long



Exemple avec un label



Exemple avec une fonction de 3 lignes



Les contraintes techniques de La Poste, ne permettent pas de placer le logo au centre des enveloppes. Il est donc positionné en haut à gauche, entouré d'un blanc tournant de 5 mm. Le filet vertical en pointillés est aligné sur la première lettre du nom du territoire.

Enveloppes A5



Quel que soit le format de l'enveloppe : hauteur du logo = 30 mm.
La mise en page des éléments est identique pour toutes les enveloppes.

Les enveloppes « promotionnelles » ne sont pas des documents administratifs, leur mise en page est libre et les règles à appliquer sont celles des auto-productions. **[VOIR PAGE 40]**



Préconisation : enveloppes papier 100 % recyclé ou éco-labellisé

Bordereau d'envoi de courrier



Bordereau d'envoi de courrier

Destinataire Duis arcu massa, societisque vitae consequat in, pretium a, enim.	Original Dossier	Date Lorem, le 30 juillet 2011
Copies Praesent aliquam erremum mollis	Objet/Réf GNDIAR1298	
Suivi par Praesent aliquam Fixe direct 04 68 65 29 15 guy-noel.gros natu@parcnational-vanoise.fr		

Désignation des pièces :
Ut velit, mauris, egestas sed, gravida nec, ornare ut, in. Aenean ut crci vel massa.
suscipit pulvinat.

Nombre :
1

Observations :

Signature :

Parc national de la Vanoise | 01 194 79 42 31 (fax) - 01 194 79 42 31 (fax) | www.parcnational-vanoise.fr

Les informations sont réparties de part et d'autre de l'axe médian :
- à gauche l'émetteur,
- à droite le destinataire.



envoi de fax

De la part de al de la Vanoise 40, rue Terraillet 0 Saint-Baldoph	A l'attention de Ut in risus volutpat libero pharetra temp.
Date 3 août 2011	Objet Fusce vulputate sem at sapien. Vivamus leo. Aliquam euismod libero eu enim.
Nombre de pages y compris celle-ci 10	

Parc national de la Vanoise | 01 194 79 42 31 (fax) - 01 194 79 42 31 (fax) | www.parcnational-vanoise.fr

Pour information

Nécessite une réponse

Archive

Bordereau d'envoi de fax.
Mêmes caractéristiques que le bordereau
d'envoi de courrier.
Il est imprimé en noir et blanc

Parc national de la Vanoise | 01 194 79 42 31 (fax) - 01 194 79 42 31 (fax) | www.parcnational-vanoise.fr

Les principes de mise en page pour les productions des parcs nationaux

Ces fondamentaux sont simples et doivent être obligatoirement respectés car ils véhiculent l'image des parcs nationaux.

Au delà des règles de base, chaque établissement adapte ses mises en page à sa stratégie de communication.





Les fondamentaux

> **Utilisation du logo « auto-productions »
positionné en haut à gauche du support, à bords perdus**

> **Taille du logo : rapport de proportionnalité**

Hauteur du carré = $\frac{\text{dimension du côté le plus long du document}}{7}$

> **Utilisation de la typographie Frutiger pour le corps du texte**

> **Choix libre de la typographie pour les titres
SAUF POUR LES PLAQUETTES DE PRÉSENTATION ET
LES FICHES THÉMATIQUES [VOIR P 42]**

> **Préconisation :
utilisation d'une gamme de 3 couleurs pour
chaque établissement**

> **Utilisation d'un papier 100 % recyclé ou éco-labellisé**

> **Normalisation plus forte pour les plaquettes de présentation
et les fiches thématiques**

Pour PNF

> **Taille du logo : rapport de proportionnalité**

Hauteur du carré = $\frac{\text{dimension du côté le plus long du document}}{10}$

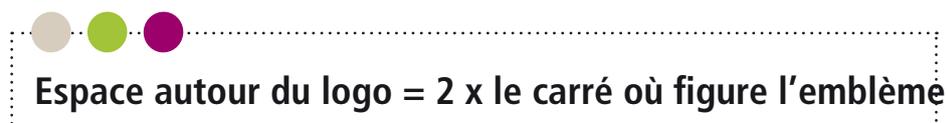
Les auto-productions

- **Positionnement du logo**

> En haut à gauche du document, à bords perdus quel que soit le format.

- **La zone de sécurité**

> La zone d'exclusion minimale correspond aux pointillés gris du schéma.



- **Rapport de proportionnalité**

Hauteur du carré = $\frac{\text{dimension du côté le plus long}}{7}$

- **Tailles pour les formats A**
(Formats européens de papier)

- A6 (105 × 148 mm) > 21 mm
- A5 (148 × 210 mm) > 30 mm
- A4 (210 × 297mm) > 42 mm
- A3 (297 × 420 mm) > 60 mm
- A2 (420 × 594 mm) > 85 mm
- A1 (594 × 841 mm) > 120 mm
- A0 (841 × 1189 mm) > 170 mm

Pour PNF

- **Rapport de proportionnalité**

Hauteur du carré = $\frac{\text{dimension du côté le plus long}}{10}$

- **Tailles pour les formats A**

- A6 (105 × 148 mm) > 15 mm
- A5 (148 × 210 mm) > 21 mm
- A4 (210 × 297mm) > 30 mm
- A3 (297 × 420 mm) > 42 mm
- A2 (420 × 594 mm) > 59 mm
- A1 (594 × 841 mm) > 84 mm
- A0 (841 × 1189 mm) > 120 mm



Les normes pour les plaquettes de présentation et les fiches thématiques



Des règles graphiques spécifiques sont définies pour homogénéiser les plaquettes de présentation et les fiches thématiques.
Pour tous les autres documents, se référer aux principes fondamentaux des auto-productions. **[VOIR PAGE 39]**

- **Les principes graphiques**

- > L'identité de chaque territoire est essentielle, cependant, la présentation des parcs nationaux doit refléter les valeurs communes.
- > Les principes graphiques qui suivent doivent être utilisés comme les pièces d'un puzzle. Chaque Parc national est libre de reconstituer ce puzzle avec sa propre sensibilité.

- **Format fermé : 105 x 210 mm**

- **Les titres : typographie Sabon**

- **Le corps du texte : typographie Frutiger**

- > utilisation en condensé ou non et dans les 5 graisses : light, roman, bold, black et extra-black.

- **Préconisations typographiques**

- > **Le nombre de tailles et de graisses pour un même document sera limité.**
- > **Grille** : les mises en page seront simplifiées en utilisant une grille permettant de structurer les informations.

[VOIR AUSSI PAGE 68]

• Un accord de trois couleurs

> Il est préconisé d'utiliser un accord de trois couleurs pour chaque Parc national.

> Il permet :

- de hiérarchiser le contenu,
- de ponctuer le discours graphique,
- de renforcer l'identité du territoire,
- d'apporter une liberté de création aux studios graphiques ou agences.

Parc national de la Vanoise



>> **Quadri** : c34 m0 j5 n0
>> **Pantone** : 2975
>> **RVB** : r153 v214 b234
>> **Hexadécimal** : #99D6EA

>> **Quadri** : c65 m0 j100 n0
>> **Pantone** : 368
>> **RVB** : r120 v190 b32
>> **Hexadécimal** : #78BE20

>> **Quadri** : c6 m71 j100 n31
>> **Pantone** : 160
>> **RVB** : r161 v86 b28
>> **Hexadécimal** : #A1561C

Parc national des Pyrénées



>> **Quadri** : c5 m8 j10 n16
>> **Pantone** : 406
>> **RVB** : r196 v1889 b183
>> **Hexadécimal** : #B2A8A2

>> **Quadri** : c68 m0 j100 n0
>> **Pantone** : 369
>> **RVB** : r100 v167 b11
>> **Hexadécimal** : #78BE20

>> **Quadri** : c100 m69 j0 n4
>> **Pantone** : 293
>> **RVB** : r0 v61 b165
>> **Hexadécimal** : #003DA5

Parc national de Port-Cros



>> **Quadri** : c5 m10 j17 n16
>> **Pantone** : 7528
>> **RVB** : r197 v185 b172
>> **Hexadécimal** : #C5B9AC

>> **Quadri** : c28 m0 j100 n0
>> **Pantone** : 382
>> **RVB** : r196 v2148 b0
>> **Hexadécimal** : #C4D600

>> **Quadri** : c7 m70 j99 n38
>> **Pantone** : 470
>> **RVB** : r164 v90 b428
>> **Hexadécimal** : #A45A2A

Parc national des Cévennes



>> **Quadri** : c43 m25 j3 n8
>> **Pantone** : 535
>> **RVB** : r142 v159 b188
>> **Hexadécimal** : #8E9FBC

>> **Quadri** : c28 m0 j100 n0
>> **Pantone** : 382
>> **RVB** : r196 v214 b0
>> **Hexadécimal** : #C4D600

>> **Quadri** : c5 m71 j100 n23
>> **Pantone** : 471
>> **RVB** : r184 v97 b37
>> **Hexadécimal** : #B86125

Parc national des Ecrins



>> **Quadri** : c0 m60 j100 n0
>> **Pantone** : 151
>> **RVB** : r255 v130 b0
>> **Hexadécimal** : #FF8200

>> **Quadri** : c25 m0 j88 n0
>> **Pantone** : 381
>> **RVB** : r206 v2208 b0
>> **Hexadécimal** : #CEDC00

>> **Quadri** : c86 m8 j0 n0
>> **Pantone** : 299
>> **RVB** : r0 v163 b224
>> **Hexadécimal** : #00A3E0

Parc national du Mercantour



>> **Quadri** : c74 m0 j13 n0
>> **Pantone** : 631
>> **RVB** : r62 v177 b200
>> **Hexadécimal** : #3EB1C8

>> **Quadri** : c28 m0 j100 n0
>> **Pantone** : 382
>> **RVB** : r196 v214 b0
>> **Hexadécimal** : #C4D600

>> **Quadri** : c0 m77 j97 n15
>> **Pantone** : 7580
>> **RVB** : r192 v81 b49
>> **Hexadécimal** : #C05131

Parc national de la Guadeloupe



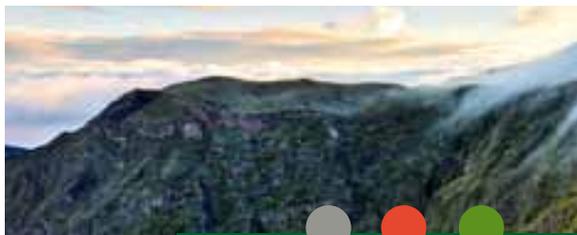
- >> **Quadri** : c86 m0 j32 n0
- >> **Pantone** : 7466
- >> **RVB** : r0 v176 b185
- >> **Hexadécimal** : #00B0B9
- >> **Quadri** : c45 m0 j90 n0
- >> **Pantone** : 375
- >> **RVB** : r151 v215 b0
- >> **Hexadécimal** : #97D700
- >> **Quadri** : c11 m94 j25 n34
- >> **Pantone** : 7434
- >> **RVB** : r155 v50 b89
- >> **Hexadécimal** : #9B3259

Parc amazonien de Guyane - Parc national



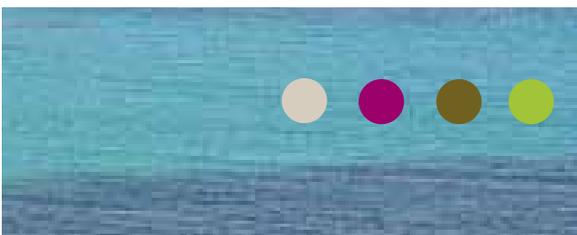
- >> **Quadri** : c0 m33 j85 n4
- >> **Pantone** : 124
- >> **RVB** : r234 v170 b0
- >> **Hexadécimal** : #EAAA00
- >> **Quadri** : c85 m21 j0 n0
- >> **Pantone** : 2925
- >> **RVB** : r0 v156 b222
- >> **Hexadécimal** : #009CDE
- >> **Quadri** : c34 m0 j100 n0
- >> **Pantone** : 282
- >> **RVB** : r196 v214 b0
- >> **Hexadécimal** : #C4D600

Parc national de La Réunion



- >> **Quadri** : c22 m14 j23 n38
- >> **Pantone** : 415
- >> **RVB** : r145 v147 b136
- >> **Hexadécimal** : #919388
- >> **Quadri** : c1 m83 j85 n0
- >> **Pantone** : 7417
- >> **RVB** : r224 v78 b57
- >> **Hexadécimal** : #E04E39
- >> **Quadri** : c62 m1 j100 n25
- >> **Pantone** : 370
- >> **RVB** : r101 v141 b27
- >> **Hexadécimal** : #658D1B

Parcs nationaux de France



- >> **Quadri** : c5 m10 j17 n16
- >> **Pantone** : 7528
- >> **RVB** : r197 v185 b172
- >> **Hexadécimal** : #C5B9AC
- >> **Quadri** : c30 m100 j0 n20
- >> **Pantone** : 7649
- >> **RVB** : r138 v27 b97
- >> **Hexadécimal** : #8A1B61
- >> **Quadri** : c46 m0 j90 n0
- >> **Pantone** : 375
- >> **RVB** : r151 v215 b0
- >> **Hexadécimal** : #97D700
- >> **Quadri** : c23 m29 j87 n58
- >> **Pantone** : 7769
- >> **RVB** : r113 v97 b53
- >> **Hexadécimal** : #716135

Les couvertures des plaquettes de présentation

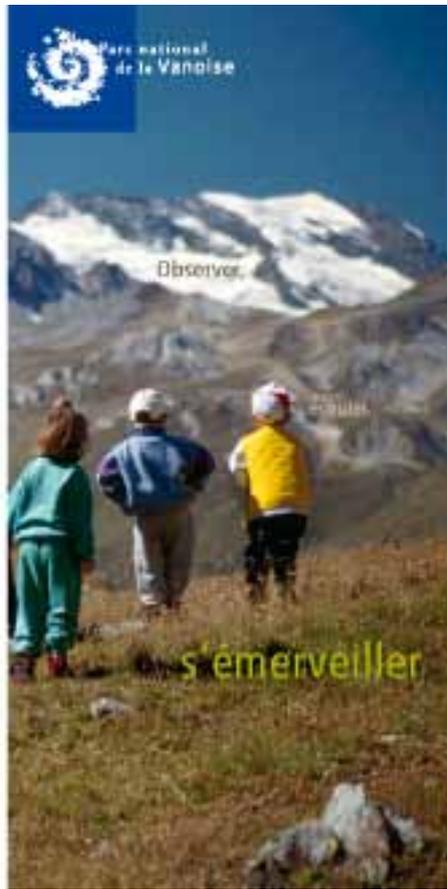
• Éléments à respecter

- > Format : 105 x 210 mm.
- > Logo placé en haut à gauche à bords perdus (hauteur : 30 mm).
- > Image pleine page.
- > Ne pas répéter un titre du type Parc national de...
- > Possibilité de jouer graphiquement et plastiquement avec des mots qui se fondent dans le visuel.
- > Les montages photo sont autorisés, à condition de rester élégants et sobres.

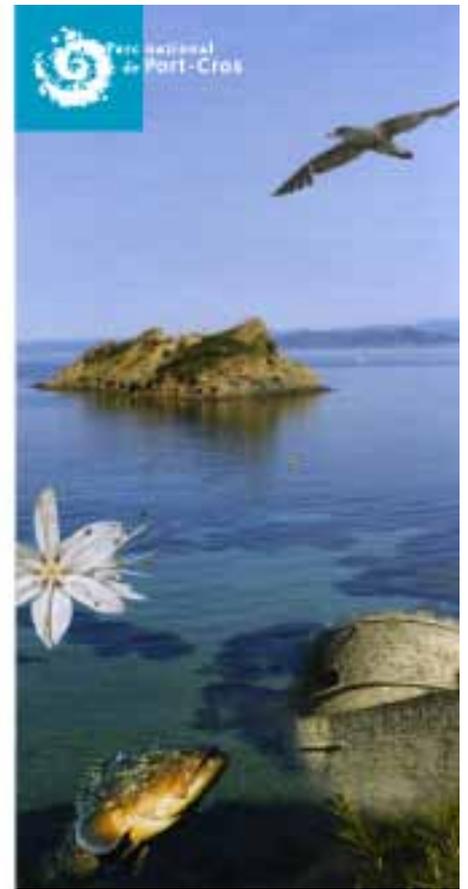
- > Pour les parcs nationaux qui ont un label, le centrer dans le bas du document, en réserve blanche, à 80 % de la hauteur du carré du logo.
Il est possible d'utiliser le label en couleur en fonction de la composition du document.



Exemple de visuel simple



Exemple de visuel simple avec un travail plastique sur la typographie



Exemple de montage photographique sobre et élégant



Exemple de positionnement d'un label



Espace = dimension du côté le plus long

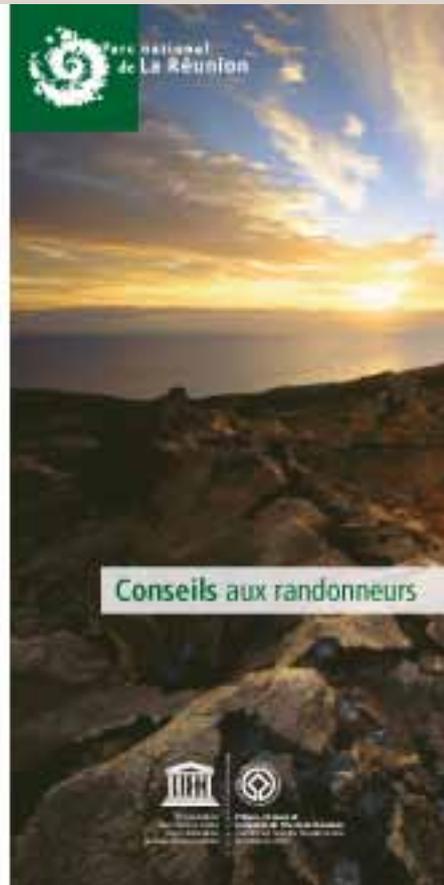
Les couvertures des fiches thématiques

- **Les règles essentielles**

- > Le titre de la fiche est placé dans un bandeau en réserve blanche à 80 % d'opacité.
- > Le titre est en typographie Frutiger condensed corps 20.
- > Possibilité de contraster les graisses de typographie.
- > Le placement du bandeau de titre est libre pour s'adapter au visuel.



Exemple sans label



Exemple avec label

Les pages intérieures des plaquettes de présentation et des fiches thématiques

- **Couleurs :**

- > Utilisation de l'accord de trois couleurs.

- **Façonnage de la fiche :**

- > Respecter un principe de pliage en accordéon (avec ou sans plis croisé) permettant de feuilleter le document comme un livre (pas de pliage type carte routière).

- **Typographies :**

- > Les titres : typographie Sabon.

- > Les textes : typographie Frutiger.

Titres et corps du texte

- **Les titres :**

- > Sabon regular, corps 20, interlettrage 4 pt, fer à gauche.
- > Marqués par une demi-puce de la couleur du titre, de diamètre 5 mm.
- > Dans l'une des 3 couleurs de la gamme, en noir ou bien dans la couleur du Parc national.

- **Le texte :**

- > Frutiger 47 condensed Light, corps 9, interligne 10,8, fer à gauche.
- > Les sous-titres peuvent être traités en Frutiger condensed Bold, corps 10 dans l'une des trois couleurs de la gamme, en noir ou dans la couleur du Parc national.
- > Il peut habiller une illustration.



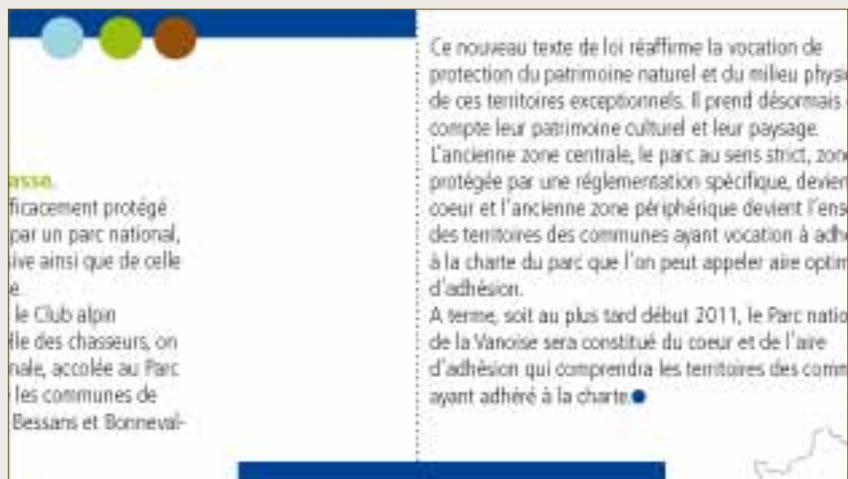
Puces et filet

- **3 puces rondes :**

- > D'une hauteur de 6 mm.
- > Séparées de 3 mm.
- > À cheval sur un bandeau placé à bords perdus, dans la couleur du Parc national, en haut du document.

- **Un filet en pointillés :**

- > De la couleur du parc national.
- > D'une épaisseur de 1 point.
- > Positionné à gauche du texte à 25 mm du bord.



Encarts et hiérarchisation

- **Les encarts :**

- > Dans l'une des 3 couleurs de la gamme ou dans la couleur du Parc national.
- > Possibilité de jouer avec les opacités et les superpositions.

- **Le texte :**

- > Frutiger 47 Condensed Light, corps 9, interligne 10,8, fer à gauche.
- > Sous-titres : peuvent être traités en typographie Frutiger Condensed Bold, corps 10 dans l'une des trois couleurs de la gamme ou dans la couleur du Parc national.



Les légendes et crédits photos

• Les légendes :

- > Placées sous le visuel en Sabon italique corps 7.

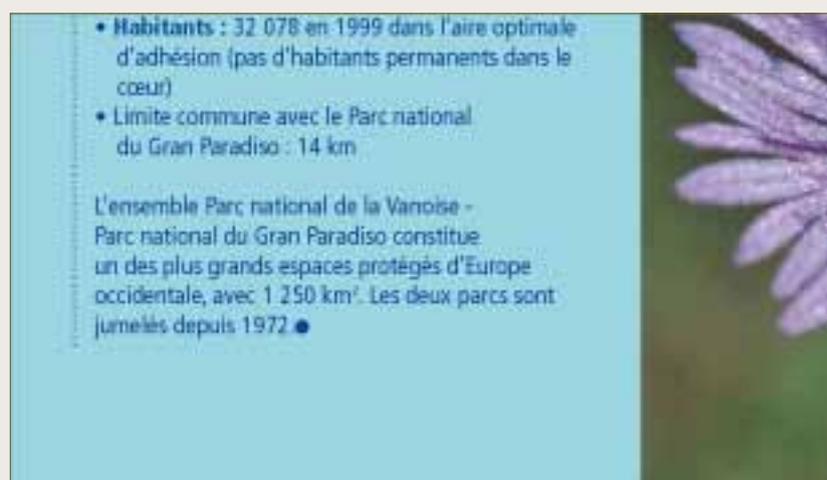
• Les crédits photos :

- > Écrits dans le visuel en corps 5,5 pt.
- > Avec la nomenclature :
 - ©nom du photographe - nom du parc national,
 - ©nom du photographe - nom de l'agence.
- > Possibilité de rassembler les copyrights dans un ours, lors de montages photos par exemple.



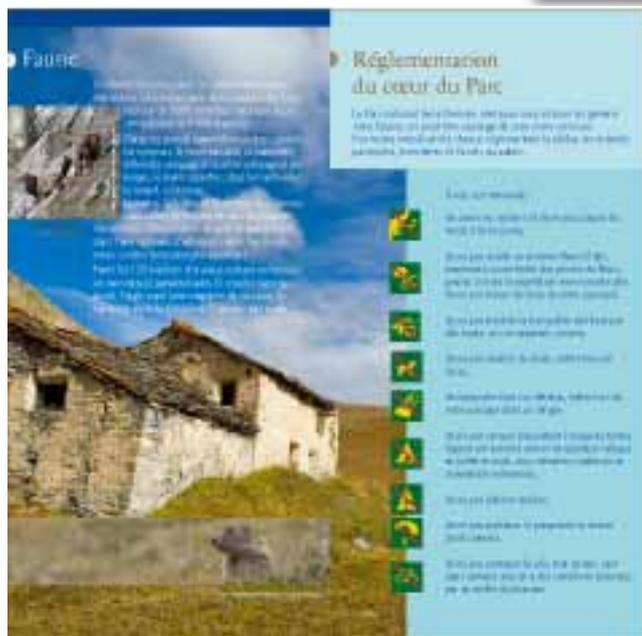
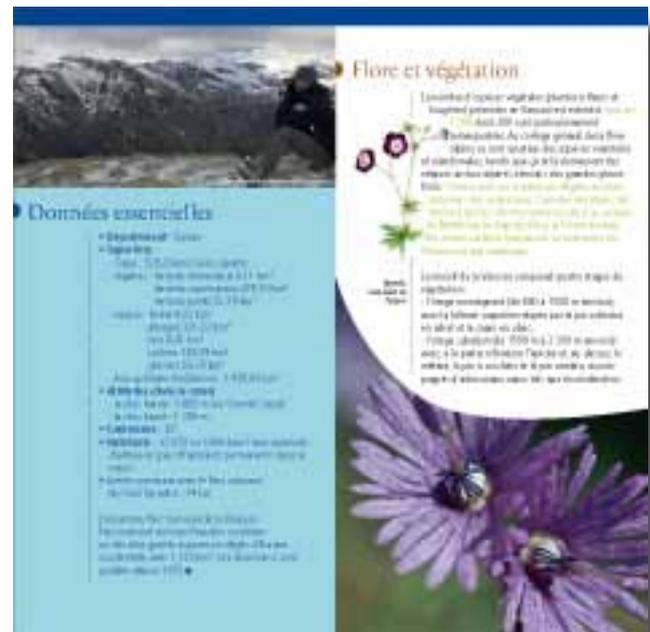
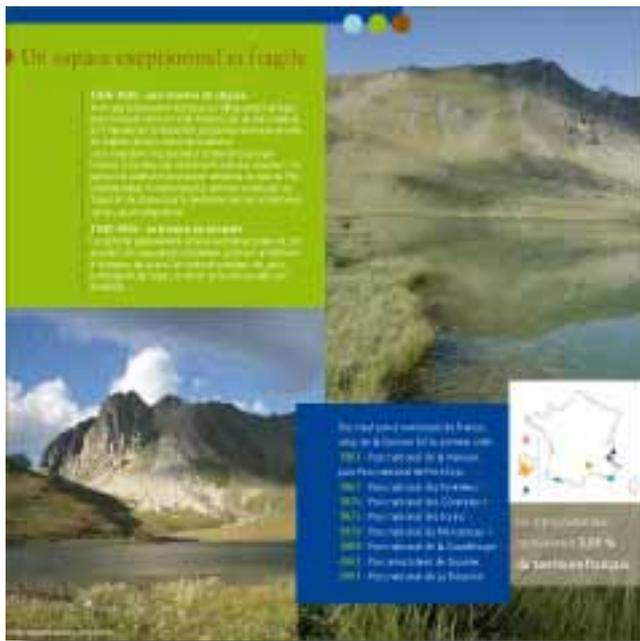
Les puces de fin de texte

- > Peuvent être dans l'une des trois couleurs de la gamme ou dans la couleur du parc national.
- > Elles ponctuent une fin de paragraphe.



2 exemples d'application des principes graphiques

1



Les labels

- **Les principes graphiques**

> Pour les parcs nationaux qui ont un label, le principe de son positionnement est identique à celui pour les couvertures des plaquettes de présentation. **[VOIR PAGE 46]**



Taille du label = 80 % de la taille du logo du Parc national
Positionnement = centré sur la largeur, dans le bas du document
Couleur = préférer la réserve blanche

- **Note**

> Le territoire des Causses et des Cévennes a été récemment reconnu Patrimoine mondial de l'Unesco.
> La cohabitation des labels « Réserve de biosphère » et « Patrimoine mondial de l'Unesco » est à l'étude.



Les communiqués de presse



Ils appartiennent aux auto-productions

- > Le logo est placé en haut à gauche et respecte la règle de proportionnalité.
- > L'accord de couleurs vient ponctuer le communiqué.



**Parc national
des Ecrins**

Communiqué de presse

Titre du communiqué

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed non risus. Suspendisse lectus tortor, dignissim sit amet, adipiscing nec, ultricies sed, dolor. Cras elementum ultrices diam.

Maecenas ligula massa, varius a, semper congue, euismod non, mi. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue.

Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Vestibulum ante ipsum primis in faucibus orci luctus et ultrices posuere cubilia Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.

Contact presse
Prénom Nom
Tél : +33 (0)0 00 00 00 00 • Mobile : +33 (0)0 00 00 00 00
Fax : +33 (0)0 00 00 00 00
Courriel : nom.prenom@ecrins-parcnational.fr



> Page « suite » si le communiqué se présente sur plusieurs pages.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed non risus. Suspendisse lectus tortor, dignissim sit amet, adipiscing nec, ultricies sed, dolor. Cras elementum ultrices diam.

Maecenas ligula massa, varius a, semper congue, euismod non, mi. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue.

Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Vestibulum ante ipsum primis in faucibus orci luctus et ultrices posuere cubilia Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed non risus. Suspendisse lectus tortor, dignissim sit amet, adipiscing nec, ultricies sed, dolor. Cras elementum ultrices diam.

Maecenas ligula massa, varius a, semper congue, euismod non, mi. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue.

Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Vestibulum ante ipsum primis in faucibus orci luctus et ultrices posuere cubilia Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.

Contact presse
Prénom Nom
Tél : +33 (0)0 00 00 00 00 • Mobile : +33 (0)0 00 00 00 00
Fax : +33 (0)0 00 00 00 00
Courriel : nom.prenom@ecrins-parcnational.fr
Adresse du siège du Parc national
Coordonnées



Les dossiers de présentation



Ils appartiennent aux auto-productions

- > Le logo est placé en haut à gauche et respecte la règle de proportionnalité.
- > L'accord de couleurs peut ponctuer la couverture et asseoir la présence du Parc national.
- > Le jeu graphique et plastique des mots (5 au maximum) crée une cohérence avec les plaquettes de présentation des parcs nationaux. Il est préconisé d'utiliser les typographies Frutiger ou Sabon.
- > Cet exemple présente un principe graphique, la création est sous la responsabilité de chaque Parc national, l'utilisation de la photo pleine page n'est pas obligatoire.





Elles appartiennent aux auto-productions

Les invitations

- Le Parc national est porteur du projet : positionnement du logo.



- > Le logo est placé en haut à gauche et respecte la règle de proportionnalité.
- > Le placement d'éventuels logos partenaires peut se faire au verso, en bas à droite en fonction de l'accord établi.
- > Cet exemple présente un principe graphique, la création est sous la responsabilité de chaque Parc national.

- Invitation conjointe : positionnement du logo.



- > Le Parc national parle avec d'autres acteurs.
- > Le logo est placé en haut à gauche et respecte la règle de proportionnalité.
- > Le logo n'est pas à fond perdu afin d'être sur le même plan que les autres acteurs.
- > L'espace entre les logos est identique visuellement.
- > **Dans ce cas, ON N'UTILISE PAS LE MARQUAGE « PARTENAIRE », CE DERNIER ÉTANT TOUJOURS UTILISÉ EN SIGNATURE ET NE DEVANT JAMAIS SE SUBSTITUER AU LOGO DE L'ÉTABLISSEMENT.**



Les supports numériques

• Les signatures mails



- **Prénom Nom**
- Fonction
- **Parc national de Port-Cros**
- Tél. +33 (0)1 23 45 67 89 - Fax : +33 (0)1 23 45 67 89
- www.portcrosparcnational.fr

Faites un geste pour l'environnement : n'imprimez ce message qu'en cas de nécessité

L'emblème est dans la couleur du Parc national : hauteur 70 pixels

le filet est en pointillés dans la couleur du Parc national :
taille adaptable à la hauteur des coordonnées.

Prénom et nom : Arial bold, taille 2, noir #000000

Fonction : Arial regular, taille 1,r gris # 999999

Prévoir un espace vertical équivalent à un

Nom du Parc national : Arial bold, taille 1, gris # 999999

Tél. fax, mobile : Arial regular, taille 1, gris # 999999

Adresse du site : Arial regular, taille 1, gris # 999999

Prévoir un espace vertical équivalent à un

Mention éco-responsable : Arial regular, taille 1, couleur du parc national. **[VOIR PAGE 5]**

• Les présentations / diaporamas

- > Les modèles de présentation sont adaptés à chaque établissement grâce à la gamme de trois couleurs.
- > Des gabarits seront fournis et téléchargeables sur l'intranet des parcs nationaux.
La charte graphique définitive (avec le volet signalétique) sera mise en ligne sur le site Internet www.parcsnationaux.fr

Exemple donné avec une présentation PNF



Titre de la page sur une ou 2 lignes

- Exemple d'encadrement
 - > Afin de maintenir cohérence et élégance dans la présentation il est également préconiser de ne pas utiliser les « word art », de privilégier la sobriété et les formes géométriques simples.
 - Il est conseillé :
 - d'utiliser les accords de couleurs de PNF
 - de ne pas rajouter d'autres couleurs

Nom de l'intervenant, du séminaire... Parcs nationaux de France

Code couleur présent sur les titres et la typographie

Les styles et la hiérarchie des éléments sont prévus dans le gabarit

• Les sites internet

- > Les sites internet expriment l'identité des territoires.
- > L'organisation du contenu, sa hiérarchisation est propre à chaque Parc national.
- > Il est préconisé de placer le logo en haut à gauche de la page d'accueil.
en respectant la taille minimum de 70 pixels.
- > Il est préconisé d'utiliser la gamme de trois couleurs des parcs nationaux.

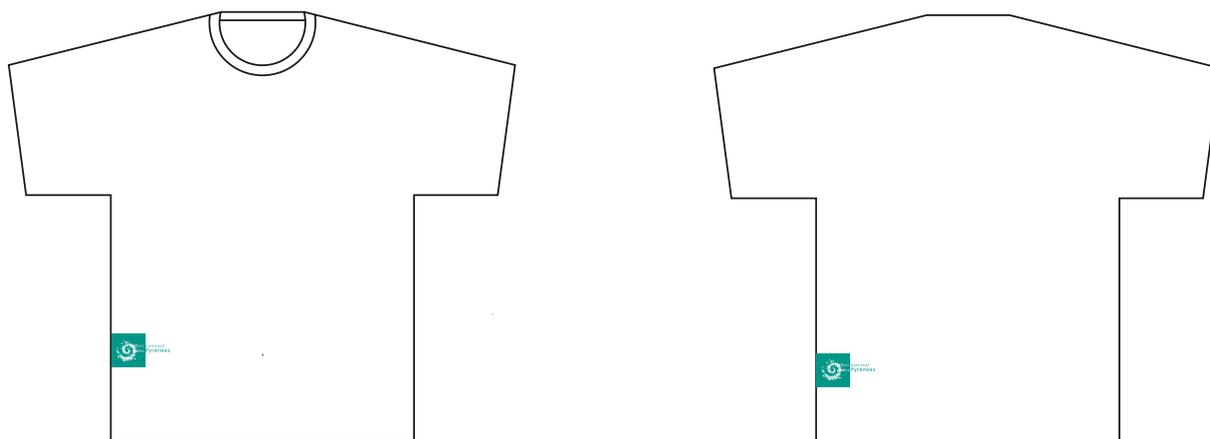


Autres applications

• Les vêtements (hors uniformes)

- > Le logotype doit être placé sur la manche ou proche d'une couture.
- > La taille minimale est de 20 mm de haut. [VOIR PAGE 17]

Exemples de placements



• Objets promotionnels

- > Le logotype doit être placé, autant que le support le permet, à bords perdus à gauche.
- > Il reste possible d'écrire le nom du parc national en toutes lettres sans le carré ni la spirale (support trop petit).

• Autre cas

- > Dans certains cas, lors d'expositions photographiques par exemple, il est difficile de placer le logo en haut à gauche à bords perdus ; il est alors possible d'identifier le Parc national par une signature écrite.
- > la mention du nom du Parc national est « Parc national de ... » en typographie Frutiger condensed, dans la couleur du Parc national ou en réserve blanche avec une approche +4 (pour un corps de 30 points).

Parc national de Port-Cros

Les partenariats

La charte des parcs nationaux de France fonde un projet de territoire partenarial entre l'Etat et les collectivités territoriales après concertation avec les acteurs. Elle associe, selon des modalités différentes, et dans une logique de solidarité écologique, le ou les « cœurs » du parc national et l'aire optimale d'adhésion. Elle définit pour le cœur du parc national des objectifs de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager et pour l'aire d'adhésion des orientations de protection, de mise en valeur et de développement durable. L'enjeu est de traduire concrètement la continuité écologique en même temps que l'existence d'un espace de vie et de développement durable.

Il s'agit donc d'une nouvelle conception du parc national, reposant sur une vision partagée, intégrée et vivante, d'un espace cohérent dans ses différentes composantes, induisant une nouvelle gouvernance.

La charte du parc national, élaborée dans un processus partenarial et adoptée après consultation publique, est un document qui a vocation à exprimer le « projet de territoire » de l'ensemble du parc national et à structurer la politique de l'établissement public.

Ce processus se concrétise aussi dans la charte graphique.

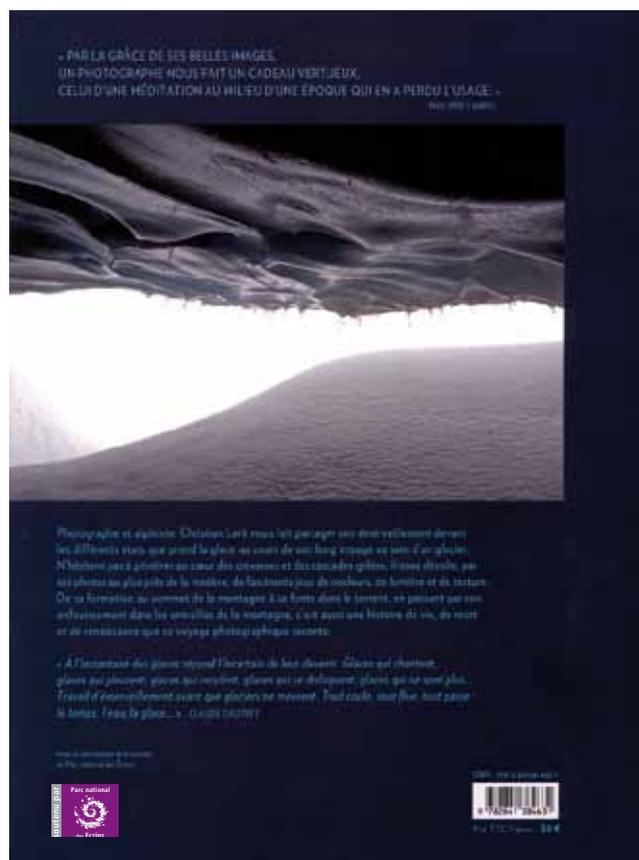
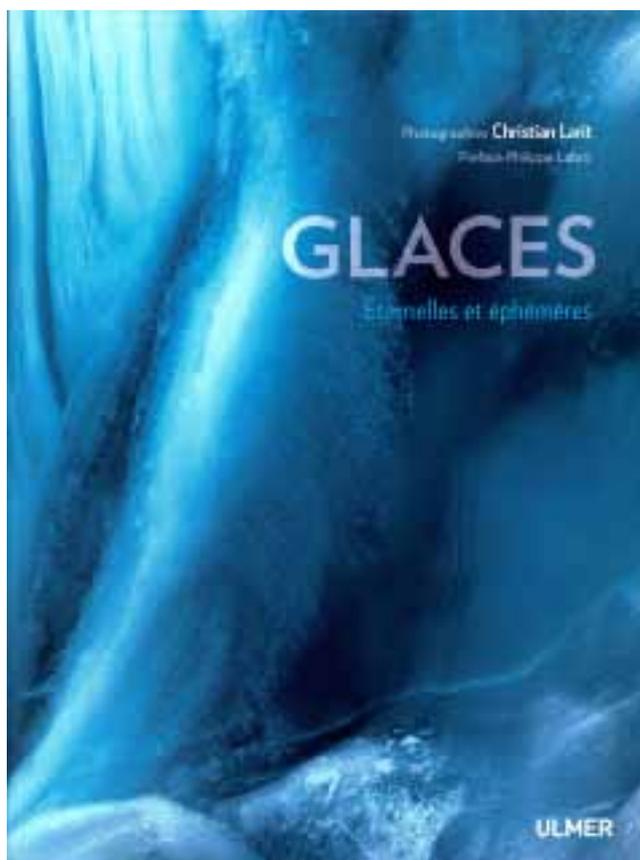




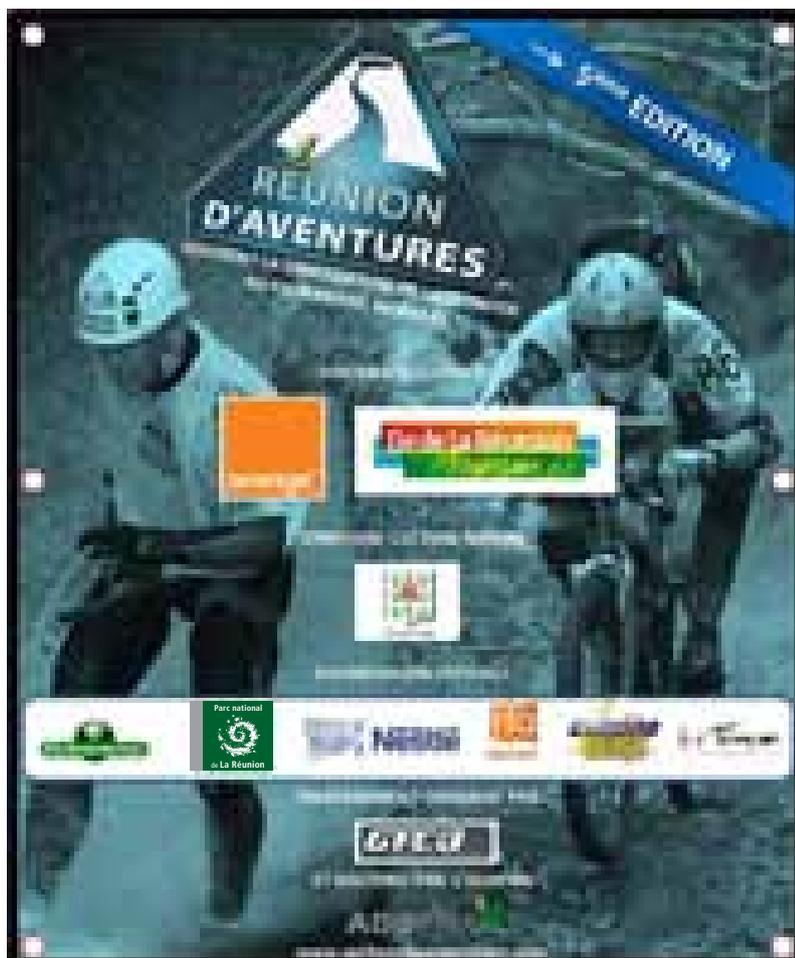
Les fondamentaux

- > Utilisation de cette déclinaison dès que le parc national n'est pas porteur du projet : [cf page 21]
- > Elle ne doit JAMAIS être utilisée pour les documents administratifs, ni pour les auto-productions
- > Elle ne doit JAMAIS être déformée
- > Cette déclinaison apparaît toujours en signature :
placé en bas de page, en bas d'écran ou bien en 4^e de couv pour l'édition
- > Il n'a pas de rapport de proportionnalité
- > La mention verticale est personnalisable ;
il est préconisé d'utiliser un nom (plutôt qu'un verbe ou autre forme
- > La mention verticale est toujours écrite en Frutiger 67 - Bold condensed
- > Utilisation d'une version spécifique pour le web et le multimedia

Exemples



Exemple de partenariat d'édition



Événement



Les règles typographiques

Les règles typographiques contribuent à la qualité des documents.
Certaines sont rappelées dans ce chapitre.

Sources :

Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale

Manuel de Typographie française élémentaire

Yves Perrousseau





Les fondamentaux

> Le mot **parc** est toujours accompagné de l'adjectif **national**

Il n'est jamais utilisé seul.

La stratégie de communication recommande cette association systématique pour constituer un capital nom au profit des parcs nationaux ; cela favorise une meilleure connaissance du parc national, qui parfois se confond avec celle du territoire dans lequel il s'inscrit.

> L'emploi des capitales (majuscules) et des bas de casse (minuscules)

Le mot Parc prend une majuscule uniquement lorsqu'il est employé dans le sens de l'établissement.

Il est TOUJOURS accompagné de l'adjectif national qui ne prend JAMAIS de capitale.

Exemple : ...le Parc national du Mercantour lance une étude...

...tous les parcs nationaux...

> Le nom des organismes

les organismes « multiples » :

Ce sont des noms communs et comme tels s'écrivent donc en bas de casse :

Exemple : le conseil général, la préfecture de Police (police : au sens de l'organisme national)

les organismes « uniques » :

Ces organismes et institutions d'État, dont la compétence s'étend à tout le territoire national, sont des noms propres. Seul, le premier mot nécessaire à son identification porte une capitale initiale. Les autres mots restent en bas de casse.

Exemple : les Archives nationales, le Centre national de la recherche scientifique, la Cour des comptes, le Sénat, les Nations unies

> Les sigles

Ils sont formés de la capitale initiale des différents mots qui composent chaque nom.

L'usage de mettre un point et un espace après chaque lettre a été abandonné, on compose donc les sigles sans point abrégatif ni espace entre les lettres :

CDTL, CEE, EDF, MJC, RATP, SNCF, USA, ZA, ZI, etc.

Lorsque le sigle peut se prononcer aisément, il est possible de le composer comme un nom propre, c'est-à-dire en bas de casse avec une capitale initiale :

Assedic, Éna, Onu, Otan, Unesco, Unicef, etc.

> Les titres distinctifs

Les dénominations d'une dignité, d'une charge, d'un grade ou d'une fonction sont des noms communs. Ils s'écrivent par conséquent en bas de casse, sans capitale initiale :

le président du conseil général, le député de la première circonscription, le ministre de l'Éducation nationale

> Les heures

heure(s) par h.

La conférence est à 20 h 45

On écrit : 20 espace h espace 45 et non 20H45, 20 H. 45, 20hrs 45, etc. (non plus 20,45 h).

> Les nombres

La règle légale française veut que les milliers soient séparés par un quart de cadratin ou espace fine insécable, avant et après la virgule : 236 594 350,167 55

> Les guillemets

Les guillemets appelés « français » sont ces doubles chevrons horizontaux.

Ils sont particulièrement visibles et élégants, et font partie de nos particularismes culturels typographiques. Ils sont décollés du mot (ou des mots) qu'ils encadrent, par un espace normal.

> Composition graphique

Pour bien composer les textes courants en caractère Frutiger, il est important de respecter les espaces entre les lignes (interlignage) et les espaces entre les lettres (approche) pour une taille de caractère (corps) donnée.

Il faut tenir compte des gris typographiques formés par le texte, ne pas se limiter aux réglages de base donnés par les logiciels.

> Bibliographie :

GUÉRY Louis, *Dictionnaire des règles typographiques*, 4^e édition, coll « En Français dans le texte », Victoires éditions, Paris, 2010, 280 p. ISBN 978-2-35113-079-7

Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale, 6^e édition, Imprimerie nationale, Paris, 2011, 196 p. ISBN 978-2-7433-0482-9



La typographie

> Le Frutiger

Du nom d'Adrian Frutiger, créateur de caractères.

« Mes réflexions concernant un caractère de signalisation.

Ce caractère s'est d'abord appelé « Roissy ». Affiné, il est devenu le « Frutiger ».

Il a été créé durant les années 1975-1980 par mon assistant Hanjürg Hunziker. »

« C'est la police commandée pour la signalétique de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle qui fut baptisée « Frutiger » par ses commanditaires, avec l'accord de son créateur. Cette écriture est aussi celle utilisée pour la signalétique touristique des autoroutes françaises et, depuis 2002, la variante ASTRA-Frutiger a été adoptée pour toutes les signalisations routières suisses. Sa grande qualité est de bénéficier de nombreuses et subtiles corrections optiques afin d'optimiser sa lisibilité.

Frutiger

L'expérience de la signalisation des aéroports de Paris et du métro parisien m'apprit que les lois de la lisibilité étaient toujours les mêmes, du plus petit au plus grand corps, le secret résidant dans la juste valeur des blancs dans la lettre et du blanc entre les lettres. »

Exemples :

Frutiger Pro 45 Light

abcdefghijklmnopqrstu
vwxyz
123456789

Frutiger Pro 55 Roman

abcdefghijklmnopqrstu
vwxyz
123456789

Sources :

- *A bâtons rompus, Ce qu'il faut savoir de la typographie* - Adrian Frutiger, Editions : Atelier Perrousseau

> Le Sabon

Créé par Jan Tschichold (1902-1974).

Dessiné en 1964.

Son nom est un hommage au graveur français du XVI^e siècle Jacob (ou Jacques) Sabon.

« En 1960, un groupement d'imprimeurs allemands, constitua un comité afin de promouvoir la création d'un caractère conçu pour pouvoir être utilisé sans dégradation dans toutes les techniques de composition : Monotype, Linotype, fonderie traditionnelle et même photocomposition.

Le caractère devait également s'inspirer du romain de Claude Garamond, mais en plus économique (avec une chasse en largeur de lettre inférieure).

Pour l'italique, Tschichold s'inspira d'un caractère de Granjon présenté dans le spécimen Egenolff-Berner.

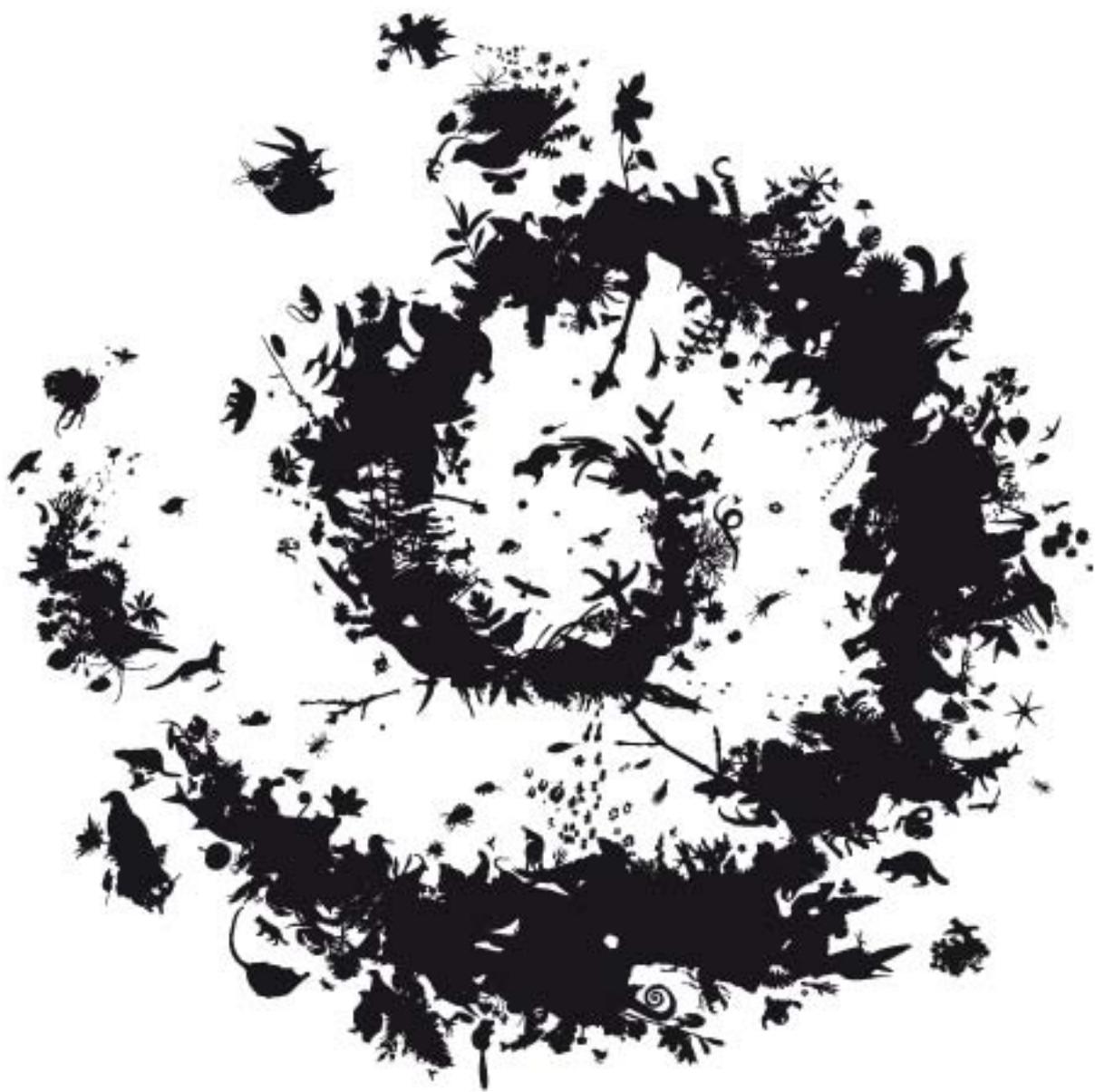
Sabon

Le Sabon présente la caractéristique de posséder l'élégance raffinée du Garamond et la sobriété caractéristique des linéales modernes.»

Sources :

- *Histoire de l'écriture typographique de Gutenberg au XVII^e siècle* - Yves Perrouseaux, Editions : Atelier Perrouseaux

- www.typographe.org





> Référents charte graphique

Parcs nationaux de France

Nathalie Berger
nathalie.berger@parcnational.fr

Parc national de la Vanoise

Elisabeth Berlioz
elisabeth.berlioz@parcnational-vanoise.fr

Parc national de Port-Cros

Christine Graillet
christine.graillet@portcros-parcnational.fr

Parc national des Pyrénées

Marie Hervieu
marie.hervieu@pyrenees-parcnational.fr

Parc national des Cévennes

Catherine Dubois
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Ecrins

Claude Dautrey
claudedautrey@ecrins-parcnational.fr

Parc national du Mercantour

Florent Favier
florent.favier@mercantour-parcnational.fr

Parc national de la Guadeloupe

Wilfrid Demonio
wilfrid.demonio@guadeloupe-parcnational.fr

Parc amazonien de Guyane

Jean-Maurice Montoute
jean-maurice.montoute@guyane-parcnational.fr

Parc national de La Réunion

Isabelle de Lavergne
isabelle.de-lavergne@reunion-parcnational.fr

Futur Parc national des Calanques

Laurence Delachaume
laurence.delachaume@gipcalanques.fr

● novembre 2011
● Ce document sera complété par les volets
● « signalétique » et « marque » courant 2012